

## CONSIGNES D'ÉCRITURE à l'intention des élèves

Après avoir regardé avec attention la vidéo de présentation et consulté la version écrite de l'amorce rédigée par l'auteure, te voilà sur le point de rédiger la suite de l'histoire de Tania Boulet *selon ton niveau de secondaire*. Voici les consignes à respecter :

- Les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire sont invités à poursuivre le texte intitulé « *Dans un jardin près de chez vous* »;
- Ceux de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, « *Un chalet la nuit* ».
- Longueur autorisée  
1<sup>re</sup> secondaire et de 2<sup>e</sup> secondaire : produire un texte d'environ 300 mots  
3<sup>e</sup> secondaire : environ 400 mots  
4<sup>e</sup> secondaire et de 5<sup>e</sup> secondaire : environ 500 mots  
Dans tous les cas, le jury aura une tolérance en plus ou en moins de 10 %.  
**N.B. Tout texte excédant la limite autorisée se verra exclu de l'évaluation du jury.**
- Tu devras donner un NOUVEAU TITRE au texte, un titre adapté à la suite que tu auras rédigée.

**Si ton texte est sélectionné par ton enseignante ou ton enseignant pour être soumis au jury du concours, voici les critères de présentation que tu dois respecter :**

- Ton texte doit être saisi en document **Word** et enregistré sous le nom de ton PSEUDONYME en français suivi du mot texte. Ex.: GARFIELD\_texte.doc, est accepté mais « Teenager\_14 » ne l'est pas.
- La saisie doit être faite en **Arial 12, interligne 1,15**
- Le titre doit être centré
- Tu dois indiquer au bas de ton texte le **nombre de mots** qu'il contient
- Avec la **fonction** «  pied de page », tu indiques ton PSEUDONYME et ton secondaire. Ne mets aucun autre renseignement personnel et assure-toi de bien utiliser cette fonction afin que les informations figurent sur chacune des pages de ton texte.

**Aucun texte ne peut être acheminé directement par un élève à la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec. Tous les textes transmis à la SSJBCQ doivent avoir été cautionnés par l'enseignant(e) de l'élève, ou l'enseignant mentor de l'école, puis transmis avec le formulaire prévu à cet effet, et ce, par courriel uniquement. Toutefois, l'élève s'engage à fournir à l'enseignant(e) les renseignements requis pour remplir ledit formulaire de transmission.**

À noter :

Les choix du jury sont sans appel. Les textes deviennent la propriété de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec.

**Date limite pour la transmission des textes à la SSJBCQ : \*20 février 2024 à 18 h 00**

\* **Valide avec l'enseignant(e) la date limite pour lui remettre ton texte!**

